

Atelier n° 4

RÉSEAUX ET SOLIDARITÉ

ANIMATEURS: MICHÈLE DUJANY, MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMOPA,
PRÉSIDENTE (H) DE LA SECTION DU CHER
YVES BONNEL, MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMOPA,
PRÉSIDENT (H) DE LA SECTION DE LA SAVOIE

La discussion a réussi à dépasser la simple relation d'expériences locales pour dégager des perspectives et répondre aux attentes des sections tant dans leurs relations mutuelles que dans les échanges avec le Siège national.

Les débats ont tourné autour de deux thèmes :

- retisser le lien souvent distendu avec le Siège ;
- la solidarité amopaliennne dans toutes ses dimensions.

■ 1. CRÉER PLUS DE LIENS

1. Un bilan des difficultés rencontrées

On déplore une absence de contacts directs et personnels avec le Siège national.

La gestion du fichier national des adhérents est jugée trop lente dans les mises à jour préconisées par les bureaux de section.

Dans certains et trop nombreux départements, les présidents ne peuvent obtenir de la Préfecture ou de la DDSEN, la liste des nommés et promus du 1^{er} janvier et du 14 juillet dans l'ordre des Palmes académiques, ce qui empêche l'appel à de nouveaux adhérents.

Le contact et les échanges entre sections voisines ne vont pas de soi ; de plus, le récent découpage a créé encore plus de distance pour mener à bien des rencontres à l'échelle des régions. Il est donc difficile de lancer des actions communes à plusieurs sections que ce soit dans le domaine associatif ou relevant de l'Utilité Publique.

2. Trouver des solutions

Un appel est lancé au National pour aider à la création de sites de section, abrités ou pas par le site national. Ce dernier devrait évoluer vers plus d'interactivité.

Pour dépasser les difficultés géographiques et diminuer les frais de déplacement, il serait utile de mettre en place des visioconférences à l'échelle régionale. De même, certaines sections réclament une aide pour développer leurs relations par courrier électronique. L'interrégionalité peut se construire par des échanges réguliers d'informations, des sorties partagées et une Journée de l'Amitié parfois déjà pratiquée.

Les sections devraient pouvoir modifier plus facilement certains champs de la base nationale des adhérents pour l'actualiser en temps réel.

La Revue devrait réintroduire la rubrique « la vie des sections » pour présenter des actions innovantes et reproductibles. On propose aussi de la rendre accessible en version numérique pour en alléger les coûts de diffusion.

Il serait bon de mettre à jour le Livre Blanc pour permettre le renforcement des liens à l'intérieur de l'AMOPA.

Les membres du Conseil d'Administration devraient jouer un rôle plus actif au service des sections, participer aux Assemblées générales départementales et animer les rencontres régionales.

Il est impératif de créer des réseaux et des partenariats avec tous les acteurs départementaux, les ordres nationaux et ministériels, les collectivités territoriales, les CCI, les tribunaux et, en premier lieu, avec les établissements scolaires et universitaires.

■ 2. LA SOLIDARITÉ

1. Envers nos adhérents

On ne doit ni oublier ni négliger nos aînés, empêchés par l'âge de participer aux activités proposées par les sections. Comment garder un lien et aider ceux qui sont en difficulté ? Certains en viennent à ne plus pouvoir payer leur cotisation pour des raisons financières.

2. Envers les sections en difficulté

Les membres du conseil d'Administration devraient se mobiliser pour leur proposer une aide bienveillante et les accompagner dans leurs projets.

Une section active pourrait proposer un partenariat à une autre section en déclin, en particulier de proximité géographique.

3. Envers les jeunes

C'est là le cœur de la mission de l'AMOPA qui doit porter ses valeurs dans l'ensemble du secteur éducatif.

Il serait souhaitable d'assurer un suivi et un accompagnement des lauréats des différents concours.

De nouveaux enjeux et de nouvelles pistes se sont récemment ouverts aux projets des amopaliens. D'abord la redéfinition des épreuves du Baccalauréat et du Brevet des Collèges met l'accent sur l'expression orale. Certaines sections ont bien compris que cette nouvelle compétence exigée

des élèves, risque de pénaliser les moins favorisés d'entre eux ; elles ont donc mis en place un concours départemental spécifique qui remporte un franc succès.

La création du Service National Universel entre pleinement dans le champ d'action possible de

l'AMOPA. Dès cette année, dans deux départements pilotes, les autorités préfectorales ont fait appel au président de section pour participer à l'encadrement des jeunes.

Toutes ces propositions sont riches de promesses et doivent inciter à leur réalisation rapide.

Atelier n°5

LA LANGUE ET LA CULTURE FRANÇAISES DANS LE MONDE

ANIMATRICE : GENEVIÈVE NEUBIG, MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMOPA, PRÉSIDENTE DE LA SECTION DE LA SEINE SAINT-DENIS DE L'AMOPA

RÉDACTRICE : CHRISTINE KAISER, MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMOPA, PRÉSIDENTE DE LA SECTION D'ALLEMAGNE DU NORD DE L'AMOPA

La réunion commence par des rappels concernant l'histoire de la francophonie. Le terme de « francophonie » a été créé en 1906 par un géographe, Onésime Reclus, qui l'utilise dans son livre *France, Algérie et colonies* pour désigner les populations parlant français. Ce nouveau mot a d'abord eu une connotation géo-linguistique. À l'époque des mouvements d'indépendance (1945-1960), le terme va se charger progressivement d'une connotation politique. Les grandes figures de la Francophonie sont des hommes politiques : Le poète-président Léopold Sedar Senghor, Habib Bourguiba premier président tunisien, le Nigérien Hamani Diori, Le Prince Norodom Sihanouk, le premier ministre du Canada J.-M. Léger.

Le Français est actuellement la **cinquième langue la plus parlée dans le monde** et la seule à être représentée dans les cinq continents. La langue française avec ses multiples variations est parlée dans 63 états et gouvernements entre lesquels elle constitue un lien fédérateur. Cela représente 700 millions de locuteurs. Les enjeux sont multiples : culture, éducation, entrepreneuriat, numérique. La langue n'est pas seulement un moyen d'expression et de communication, elle véhicule une culture.

Plusieurs instances contribuent à la vitalité et au rayonnement de la Francophonie : l'O.I.F, personne morale de droit public international présidée par un secrétaire général (Boutros-Boutros Ghali, Abdou Diouf, Louise Hushikiwabo) et dotée de représentants permanents auprès des Nations Unies, de l'Union européenne et de l'Union africaine. Le siège se situe à Paris. La DGLFLF, rattachée au ministère de la Culture (Délégation générale de la langue

française et des langues de France) a pour mission l'emploi et la diffusion du français. Cet organisme mène une action très dynamique. Une semaine et une journée phare, le 20 mars, sont consacrées à fêter la langue française sur un plan culturel. Rappelons également que le français est, à l'origine, la langue des Jeux olympiques (article 27) et jusqu'en 1994 la seule langue diplomatique. Quant à la littérature et au cinéma français, ils ont un rayonnement culturel indéniable.

Les nombreuses **langues régionales** (3) sont répertoriées) exprimant l'attachement à une région, aux racines, sont revalorisées : basque, breton, alsacien, provençal... Des particularités linguistiques pittoresques, pratiquées au Canada et en Afrique subsaharienne, tant sur le plan du vocabulaire que sur le plan de la prononciation, enrichissent le pouvoir d'expression. Des exemples apportent une agréable diversion au débat.

Une vive discussion s'engage autour des **actions menées et des projets** à envisager concernant la diffusion et le rôle du français. Chacun des participants présentant ses propres actions et projets.

- Une enseignante malgache déplore le recul de l'apprentissage et de la pratique du français dans les écoles.
- Les participants ont partagé **leurs expériences** quant aux **différents concours** qui existent dans les écoles, collèges et lycées, organisés par l'AMOPA (par exemple : Défense et illustration de la langue française, À Nous l'Europe).
- Les expériences des membres des pays non-francophones jouent un rôle très important : ces derniers organisent des **séminaires sur la francophonie**. On citera l'Association